

Informations Pratiques 2019-2020

Entrainements : les **jeudis** sur le terrain synthétique des longrais **20h15-22h15.** A ce jour, il n'y a un entrainement unique, mixte pour les U17 (né en 2005 ou avant) et les adultes.

Contacts:

- Martin Mouterde (président) 06 46 19 03 77 <u>club@ultimate-thorigne-fouillard.fr</u>
- https://www.facebook.com/UltimateThorigne

Status de l'association: http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/status.pdf

Modalités d'inscription : 3 entrainements d'essais sont proposés, ensuite une inscription complète est nécessaire. Voici les 6 pré-requis :

O - formulaire d'inscription

adhérent majeur : https://goo.gl/forms/V77PayoLvA8pojEr2 adhérent mineur : https://goo.gl/forms/ozshI4SnxDzDdviF3

O - **autorisation parentale** (pour les mineurs seulement)

http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/autorisation-jeunes.pdf

- O photo d'identité (en numérique)
- O certificat médical ou questionnaire de renouvellement

http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/certificat.pdf

Le certificat médical est valable 3 ans, sous réserve de répondre négativement au questionnaire de santé chaque année (http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/questionnaire.pdf). Le certificat médical doit couvrir toute la saison sportive jusqu'au 31 août pour être accepté. L'utilisation du modèle de certificat fédéral est **obligatoire**

O - **règlement** de 95€ si possible par virement (sinon par chèque à l'ordre de *Ultimate Thorigné Fouillard*). Ce règlement inclut la licence et l'assurance, des frais complémentaires seront à prévoir lors de la participation aux championnats et/ou tournois (déplacement, hébergement, restauration...) Identifiant bancaire IBAN : FR76 1558 9351 0106 7803 2714 031 BIC : CMBRFR2BARK

O – Notice d'Assurance signée

https://www.ffdf.fr/wp-content/uploads/2019/09/Garanties-FFFD MAIF-2019-2020.pdf
https://www.ffdf.fr/wp-content/uploads/2019/09/Notice-individuelle-FFFD MAIF-2019-2020.pdf
Chaque licence comprend 3,5€ de responsabilité civile systématique et obligatoire. Elle comporte également 1€ d'assurance « Dommages corporels » obligatoire mais non systématique. Cette dernière est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire. En cas de renonciation vous devez fournir impérativement une attestation à la garantie « Dommages corporels ». (voir Notice Individuelle)

Un jeu de maillot/short pourra être prété lors des compétitions, pour ceux qui veulent acquérir il est au prix de 55€ (un maillot + un short)
Des disques "Thortles" sont à 12€